

CONTRAT D'ENTREPRENEUR SALARIÉ ASSOCIÉ (CESA) — modèle CAE

Modèle générique à compléter. Réf. : Code du travail art. **L7331-1 à L7331-4, L7332-1 à L7332-7, R7331-11 et s.** À faire valider juridiquement.

Entre les soussignés

La coopérative _____ (CAE), SIREN __, siège __, représentée par __, ci-après « la Coopérative »,
et __, né·e le __, demeurant __, ci-après « l'Entrepreneur·se Salarié·e Associé·e (ESA) ».

Préambule

Le CESA est un **contrat de travail à durée indéterminée** spécifique aux CAE. Il permet à l'ESA d'exercer son activité de façon autonome au sein de la Coopérative, qui en assure les fonctions support et la responsabilité juridique, et de bénéficier de la **protection sociale d'un salarié**.

Article 1 — Engagement et fonction

La Coopérative engage l'ESA en **contrat à durée indéterminée**, à compter du __/__/20__, en qualité d'**entrepreneur·se salarié·e associé·e** pour l'activité : _____.

Article 2 — Activité et autonomie

- L'ESA exerce son activité de manière **autonome** ; il **conserve sa clientèle** et son savoir-faire.
- Il utilise l'identité de la Coopérative (**SIRET**) ; il peut utiliser son **nom commercial** propre.
- La Coopérative est **juridiquement responsable** des engagements de l'Activité (art. L7332-5), porte les contrats commerciaux et évalue les risques/solvabilité.

Article 3 — Rémunération

La rémunération comprend (art. L7332-3, R7331-11) :

- une **part fixe** versée chaque mois après déduction des charges sociales liées à l'Activité : _ € **brut** ;
- **une part variable dépendant du chiffre d'affaires de l'Activité** : _ % du CA ;
- **contribution de gestion** de la Coopérative : __ % du CA (moyenne usuelle ≈ 10 %).

Le chiffre d'affaires est **encaissé par la Coopérative** puis réparti selon le compte d'activité annexé.

Article 4 — Protection sociale et temps de travail

- L'ESA bénéficie de la **protection sociale** : congés payés, maladie, accidents du travail, chômage, retraite (art. L7332-2).

- Organisation du temps et des congés selon l'annexe et les statuts (autonomie dans l'organisation de l'activité).

Article 5 — Moyens mis à disposition

Fonctions support (administratif, comptable, fiscal, social, juridique), assurance RCP, outils mutualisés (site, hébergement, IA coopérative, suivi). Nom de domaine éventuel : **propriété de la Coopérative**, usage exclusif, transfert au prix coûtant en sortie.

Article 6 — Société / sociétariat (obligation)

Conformément à l'art. **L7331-3**, l'ESA s'engage à **demandeur son admission en qualité d'associé·e** de la Coopérative dans un **délai maximal de 3 ans** à compter de la signature. L'admission est votée en **assemblée générale** ; au sein de la Coopérative, **1 personne = 1 voix**, quel que soit le capital détenu.

Article 7 — Obligations de l'ESA

- respecter les statuts, le règlement intérieur et la **charte coopérative** ;
- exercer l'activité de façon loyale et conforme ;
- participer à la vie coopérative et aux décisions ;
- communiquer les éléments nécessaires à la gestion partagée ;
- **signaler les gains de productivité IA** → clause de défense de l'emploi ;
- confidentialité et non-concurrence le cas échéant (annexe).

Article 8 — Obligations de la Coopérative

- fournir les moyens et services promis ;
- assurer le suivi administratif, juridique, social et la paye ;
- garantir la **transparence des comptes** et des tokens/valeurs créés ;
- protéger l'emploi et l'activité ; flécher les gains IA vers l'emploi.

Article 9 — Durée, modification, rupture

- **CDI** ; période d'essai : ____ (si applicable).
- Rupture dans les conditions légales et statutaires (démission, rupture conventionnelle, licenciement, sortie d'associé·e).
- **Sortie** : restitution des moyens, récupération des données propres à l'ESA, sort du nom de domaine selon l'article 5.

Article 10 — Conciliation

Dialogue → médiation par un membre → décision du comité/AG. À défaut, juridictions compétentes.

Article 11 — Annexes

Statuts et règlement intérieur ; **charte coopérative** (et charte IA éthique) ; fiche de répartition et compte d'activité ; conditions de sortie et de non-concurrence ; **annexe « offre partenaire »** (domaine, standard téléphonique, formules) si applicable.

Fait à __, le __/__/20__, en deux exemplaires.

Pour la Coopérative	L'Entrepreneur·se Salarié·e Associé·e
Nom, qualité : _____	Nom : _____
Signature :	Signature :